

## TRS6805 - ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET PRATIQUES EN TRAVAIL SOCIAL

### Plan de cours

#### RESPONSABLE DU COURS

---

Audrey Gonin, professeure, École de travail social

[gonin.audrey@uqam.ca](mailto:gonin.audrey@uqam.ca) (à noter que je ne suis pas toujours en mesure de répondre aux messages le jour même)

[https://www.researchgate.net/profile/Audrey\\_Gonin/publications](https://www.researchgate.net/profile/Audrey_Gonin/publications)

Auxiliaire d'enseignement : Julie Lauzon, étudiante à la maîtrise en travail social

[lauzon.julie.3@courrier.uqam.ca](mailto:lauzon.julie.3@courrier.uqam.ca)

#### DESCRIPTION DU COURS

---

Ce cours vise à approfondir les connaissances et la réflexion sur les questions éthiques liées à la pratique du travail social en milieux institutionnels et communautaires. Il permettra de s'approprier différentes perspectives théoriques et méthodologiques utiles à l'analyse des enjeux éthiques de l'intervention, en vue de développer les habiletés de délibération aux niveaux individuel et collectif. Il abordera divers aspects spécifiques à la profession (code de déontologie, activités réservées...) en les articulant à de grands principes tels que le respect de l'autodétermination, l'équité, la protection, la solidarité, la non-discrimination (etc.), en vue de penser leur actualisation dans des situations concrètes. Le cours amènera les étudiant.e.s à relier les perspectives théoriques abordées en cours à la pratique du travail social, dans le cadre d'une démarche critique prenant en compte la complexité des situations : valeurs et intérêts qui entrent en tension, éléments d'incertitude, contextes de l'action.

#### OBJECTIFS DU COURS

---

##### Objectifs généraux

Le cours vise au développement de compétences utiles à la réflexion et au positionnement éthiques dans le champ du travail social. Ces compétences correspondent plus spécifiquement à :

- la capacité de se questionner et de se décentrer pour entendre le point de vue de l'autre et « penser le bien ensemble » (Quinche, 2005) ;

- la mobilisation de connaissances et de méthodes permettant d'affiner la compréhension et l'analyse des enjeux éthiques d'une situation donnée ;
- l'identification des mandats, normes et lois dans lesquels s'inscrivent l'intervention, sans faire l'économie d'une réflexion critique et d'une analyse élargie des enjeux individuels, collectifs et sociétaux liés aux questions éthiques ;
- l'habileté à mener une réflexion argumentée, qui nomme les enjeux éthiques d'une situation et qui explicite les points de repère auxquels on se réfère.

Pendant ce cours, les étudiant.e.s seront invité.e.s à s'approprier des outils théoriques et méthodologiques (concepts et méthodes du champ de l'éthique, cadres d'analyse des enjeux éthiques dans le champ du travail social, points de repère pertinents pour l'intervention sociale...), mais aussi à mener une réflexion personnelle et à expérimenter le dialogue dans une délibération collective.

### **Objectifs spécifiques (compétences attendues)**

Le cours vise à ce que les étudiant.e.s puissent, à son issue :

- maîtriser les concepts et les outils méthodologiques transmis pendant le cours, afin de pouvoir en faire usage dans la pratique mais aussi dans la recherche en travail social ;
- mener une réflexion structurée sur une thématique qui soulève des questions éthiques, en examinant ses enjeux et en explicitant les repères mobilisés pour se positionner ;
- dialoguer et réfléchir collectivement autour d'enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle, en enrichissant le regard sur une situation par la diversité des points de vue.

### **FORMULES PÉDAGOGIQUES**

---

En raison du contexte de pandémie, le cours aura lieu à distance. De manière générale, la moitié du cours aura lieu de manière synchrone : nous nous retrouverons chaque jeudi via Zoom de 18h à 19h30, mais certaines séances de cours synchrone pourront être plus longues, occasionnellement. Par ailleurs, différents contenus seront transmis de manière asynchrone (powerpoint avec enregistrements audio, matériel audiovisuel) pour être consultés avant le cours, afin d'en discuter pendant les rencontres du groupe-classe. Ce cours à distance demandera donc une plus grande quantité de travail personnel<sup>1</sup>, afin d'être bien préparé.e pour les moments de discussion prévus, chaque semaine. Les éléments utiles pour préparer le cours seront déposés sur Moodle, où figurera également l'ordre du jour des rencontres. Les travaux d'équipes pourront être préparés dans le cadre de l'horaire du cours, à l'issue des temps de rencontres synchrones (c'est-à-dire les jeudis de 19h45 à 21h). Il est donc important de rester disponible pour l'horaire prévu pour le cours, afin de participer aux temps de rencontre synchrones et de faciliter l'organisation des travaux d'équipe requis pour réaliser les apprentissages visés. De plus, des rencontres en petits groupes avec l'enseignante ou

---

<sup>1</sup> En temps normal, il s'agit de 3 à 6 heures pour chaque cours, auxquelles s'ajouteront les temps de cours asynchrones liés au contexte exceptionnel.

l'auxiliaire d'enseignement auront lieu dans la seconde tranche horaire du cours, afin de soutenir la réalisation des travaux demandés pour réussir le cours.

*NB : À noter que cette organisation pourrait faire l'objet d'ajustements au fil de la session, des bilans seront régulièrement faits avec le groupe-classe.*

## **APPORTS THÉORIQUES DU COURS**

---

Voici la structure à partir de laquelle les apports théoriques seront amenés dans le cours :

### Introduction

#### ***I. Éthique et travail social***

1. Les questions éthiques dans le champ du travail social

2. Morale, éthique, déontologie

3. Repères déontologiques

#### ***II. La délibération éthique***

1. La délibération éthique : appuis théoriques et méthodologiques

2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social

### Conclusion :

- Éthique et recherche en travail social
- Retour commun sur le cours

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

---

### **1) Analyse en groupe de situations pratiques : Valeur : 15%**

#### ⇒ Description :

À partir d'une situation choisie en petit groupe (5 étudiant.e.s), il s'agira d'en dégager les principaux enjeux éthiques. Ces situations seront tirées d'un ouvrage ou de l'expérience de travail des membres de l'équipe, ou encore de situations médiatisées<sup>2</sup>, pour être rattachées aux contenus du cours (apports au plan théorique, textes du recueil, repères déontologiques propres au champ du travail social...). Cette présentation visera : a) à mettre en lumière les différents angles sous lesquels les situations peuvent être abordées et b) à nommer les aspects importants à considérer – sans arriver au stade d'une prise de décision. Cette présentation orale, d'une durée de 10 min environ, s'appuiera sur un travail d'équipe préliminaire (ex : étapes 1 à 11 de la méthode d'analyse en groupe, cf. Van Campenhout et coll., 2009) qui sera synthétisé au profit du groupe-classe.

Calendrier : les présentations se dérouleront lors des cours 6 et 7 (cf. calendrier détaillé du cours).

---

<sup>2</sup> Par exemple : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/693799/verdict-tribunal-brantford-chimiotherapie>

⇒ Objectifs du travail :

Opérer des liens "théorie-pratique" dans le cadre du cours ; s'approprier le langage du champ de l'éthique afin de nommer avec précision les enjeux en présence ; soutenir le fait de prendre le temps d'examiner ces enjeux avant de prendre des décisions ou d'agir.

⇒ Critères d'évaluation :

Pertinence des situations choisies pour le champ du travail social ; bonne mise en lien avec les textes du recueil et les contenus du cours ; qualité de l'identification des enjeux et de leur articulation. *(Les notes seront communiquées après la dernière présentation.)*

**2) Délibération de groupe - Valeur : 30%**

⇒ Description :

Chaque équipe (identique au 1<sup>er</sup> travail) réalisera une délibération éthique sur :

- une situation rencontrée par l'un.e des membres du groupe,
- ou une situation ayant été médiatisée (articles de journaux, documentaires...),
- ou encore une situation racontée dans une œuvre de fiction (film, épisode d'une série, roman...).

Il s'agira ensuite de partager avec le groupe-classe la délibération menée concernant cette situation, dans une présentation de 30 min environ, suivie de 10-15 min de discussion avec le groupe-classe. Le groupe fera état de son analyse de la situation (quels enjeux, quels conflits de valeurs, quels intérêts en tension, etc. ?), des points de repère qu'il juge pertinents (principes, aspects déontologiques...) et des perspectives dégagées à l'issue de sa démarche (prise de décision et sa traduction dans l'action). L'exposé pourra se baser sur les apports théoriques et méthodologiques présentés en classe et dans le recueil de texte, afin de structurer la démarche de délibération. Il se conclura par un retour réflexif sur le travail réalisé. Cette présentation sera suivie d'une discussion avec le groupe-classe.

Calendrier : les présentations se dérouleront lors des cours 11, 12 et 13 (cf. calendrier détaillé du cours).

⇒ Objectifs du travail :

Expérimenter la multiplicité des points de vue sur une situation donnée et dialoguer autour de ces différences. Développer la capacité à repérer, analyser, contextualiser des enjeux éthiques, ainsi qu'à trouver des points de repères pour orienter l'action.

⇒ Critères d'évaluation :

Qualité de l'analyse (prise en charge de la complexité, c'est-à-dire des niveaux individuel, collectif et sociétal de la situation analysée), rigueur de la démarche (méthode et approfondissement de la réflexion), clarté et dynamisme de la présentation. Ce dernier critère fera l'objet d'une note individuelle.

*(Les notes seront communiquées après la dernière présentation.)*

### **3) Examen – Valeur : 25%**

#### ⇒ Description :

Examen en ligne d'une durée de 1h environ (max 2h) qui comprendra 5 questions à court développement (réponse en 4-5 lignes) et 5 questions à choix multiples. Cinq questions porteront sur la matière abordée en classe et sur les documents de l'OTSTCFQ et de l'ACTS inclus dans le recueil de textes en ligne (total de 10 points). Les délibérations de groupe feront par ailleurs l'objet de questions (5 réponses parmi les questions à choisir lors de l'examen, pour un total de 10 points). Finalement, 5 points seront attribués à une auto-évaluation de son implication et sa contribution au travail d'équipe ainsi que, plus globalement, aux réflexions partagées en grand groupe. La note sera appuyée par une justification d'une demi-page environ, qui pourra être rédigée avant l'examen. Celle-ci mettra en avant ses points forts, les apprentissages réalisés au fil de la session et des points à travailler pour la suite des choses, concernant le positionnement éthique au plan professionnel.

*Calendrier : l'examen sera à compléter entre le 14<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> cours, c'est-à-dire entre le 10 et le 17 décembre.*

#### ⇒ Objectifs du travail :

Revoir l'ensemble des éléments abordés en cours depuis le début de la session afin de les réviser et d'opérer un retour réflexif sur le cours.

#### ⇒ Critères d'évaluation :

Qualité de l'appropriation des connaissances transmises en cours ; identification des normes professionnelles balisant l'exercice du travail social ; clarté des réponses.  
(Les notes seront transmises environ 2 semaines après la remise de l'examen)

### **4) Travail écrit de réflexion éthique sur une question touchant au travail social – Valeur : 30%**

#### ⇒ Description :

Chacun.e choisira un sujet qui suscite un questionnement éthique en lien avec le travail social. À la différence des présentations de groupe, cet écrit portera sur un questionnement d'ordre plus général, en s'intéressant spécifiquement à ses enjeux éthiques. Il s'agit dans ce travail de mener une réflexion personnelle et documentée, en s'appuyant sur une recherche bibliographique qui aidera à situer et argumenter la réflexion.

- Exemples de thématiques pouvant être traitées dans ce travail : l'usage de la contention en centre jeunesse, l'autodétermination de la personne en contexte d'inaptitude juridique, les enjeux de l'application de la loi P38, l'aide médicale à mourir, l'adoption internationale...
- Structure recommandée : après une introduction mettant en contexte le questionnement éthique soulevé (qui sera clairement formulé), le texte pourra s'appuyer sur une structure de type thèse-antithèse-synthèse<sup>3</sup>.

*Calendrier : Document à remettre avant le 21 décembre à minuit. En cas de retard dans la remise du travail, 1 point par jour de retard sera retiré de la note totale.*

---

<sup>3</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan\\_dialectique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_dialectique)

Forme du document : interligne 1.5, times new roman 12, **6-7 pages maximum** (bibliographie non comprise).

⇒ Objectifs du travail :

Développer les habiletés à mener une réflexion argumentée sur une question générale : explorer ses enjeux éthiques, approfondir la connaissance et la compréhension de ces enjeux, pouvoir produire une analyse complexifiée d'une situation.

⇒ Critères d'évaluation :

Rencontre des objectifs du cours, qualité et rigueur de la recherche documentaire et de sa synthèse, richesse et pertinence de la réflexion personnelle, intégration des éléments de la recherche à la réflexion personnelle, capacité d'analyse, structure du texte, clarté et qualité de l'expression écrite. (Les notes seront communiquées deux à trois semaines après la remise des travaux.)

Tableau récapitulatif des évaluations :

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Analyse d'un problème éthique	15 %	15 ou 22 octobre 2020
Délibération éthique	30 %	19 novembre, 26 novembre ou 3 décembre 2020
Examen	25%	Entre le 10 et le 17 décembre
Travail écrit	30 %	21 décembre 2020

**NB : Pour valider et créditer le TRS6805, les étudiant.e.s doivent participer à toutes les évaluations.**

## **MATÉRIEL REQUIS**

---

Les textes du recueil sont déposés sur le métacours moodle, qui précise le calendrier de lecture.

## **CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS**

---

<b>Organisation du cours et échéances pour les évaluations</b>	
<u>Cours 1</u> :	<u>Introduction</u>  ✦ Présentations, plan de cours, entente d'évaluation ✦ Temps de réflexion et d'échange collectifs : <i>en quoi le travail social est-il lié aux questions éthiques, et quels sont les principaux enjeux éthiques en travail social ?</i>

<u>Cours 2 :</u>	<u>I.1. Les questions éthiques dans le champ du travail social</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Constitution des équipes</li> </ul>
<u>Cours 3 :</u>	<u>I.1. Les questions éthiques dans le champ du travail social (suite)</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Mise en place du calendrier des présentations + choix des situations à discuter pour le travail 1</li> </ul>
<u>Cours 4 :</u>	<u>I.2. Morale, éthique, déontologie</u>
<u>Cours 5 :</u>	<u>I. 3. Repères déontologiques</u>
<u>Cours 6 :</u>	<u>I. 3. Repères déontologiques (suite)</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Présentations 1, 2 et 3</li> </ul>
<u>Cours 7 :</u>	<u>II. 1. Apports théoriques et méthodologiques</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Présentations 4, 5 et 6</li> </ul>
<u>Cours 8 :</u>	<u>Semaine de lecture (26 au 30 octobre)</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Choix du sujet pour le travail écrit</li> </ul>
<u>Cours 9 :</u>	<u>II. 1. Apports théoriques et méthodologiques (suite)</u>
<u>Cours 10 :</u>	<u>II.2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</u>
<u>Cours 11 :</u>	<u>II.2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Première délibération</li> <li>✦ Deuxième délibération</li> </ul>
<u>Cours 12 :</u>	<u>II.2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Troisième délibération</li> <li>✦ Quatrième délibération</li> </ul>
<u>Cours 13 :</u>	<u>II.2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Cinquième délibération</li> <li>✦ Sixième délibération</li> </ul>
<u>Cours 14 :</u>	<u>II.2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Examen en ligne (à compléter entre le 10 et le 17 décembre)</li> </ul>

Cours 15 :	<u>Conclusion</u> ★ Remise du travail écrit (jusqu'au 21 décembre)
------------	---

## RENSEIGNEMENTS UTILES

➤ Grille de notation utilisée :

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

### Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_44.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf)



Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :  
En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300  
Par téléphone : 514 987-3148  
Courriel : [situation.handicap@uqam.ca](mailto:situation.handicap@uqam.ca)  
En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

#### **Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel**

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

#### **Pour plus d'information :**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

#### **Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

## Mobilisation de références dans les travaux

Pour tous les travaux réalisés au fil du trimestre, **il est important de se référer à des travaux publiés dans des ouvrages ou des revues**, en utilisant si besoin des citations qui doivent être exactes, situées (auteur.e(s), année, page(s) de l'ouvrage), et clairement repérables dans le texte. Il est important de ne pas confondre la reformulation avec le plagiat, et il est donc recommandé de consulter la page suivante : <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/citer-ses-sources>.

Pour savoir comment indiquer les références dans le texte et dans la bibliographie, vous pouvez consulter la page de la revue *Nouvelles pratiques sociales* : <https://nps.uqam.ca/contribution/guide-de-presentation.html> (en bas de la page).

### **PLAGIAT**

#### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

## BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE AU RECUEIL DE TEXTES

---

Arras, J. (2010). Theory and Bioethics. Dans Edward N. Zalta (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2010 Edition). Accès en ligne: <http://plato.stanford.edu/archives/sum2010/entries/theory-bioethics/>

Arendt, H. (1996). *Considérations morales*. Paris : Poche.

Autès, M. (2005). Travail social et principes de justice. Dans Jacques Ion (dir.), *Le travail social en débat(s)* (pp. 50-70). Paris : La Découverte.

Baier, A. (1995). *Moral Prejudices*. Cambridge : Harvard University Press.

Beauchamp, T.L. et J.F. Childress (2008). *Les principes de l'éthique biomédicale*. Paris : Belles Lettres.

Beckett, C. et Maynard, A. (2013). *Values and Ethics in Social Work*. London : Sage.

Bentham, J. (1834). *Déontologie, ou Science de la morale*. Tome I : Théorie. Accès en ligne: [http://classiques.uqac.ca/classiques/bentham\\_jeremy/deontologie\\_tome\\_1/bentham\\_deontologie\\_t1.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/bentham_jeremy/deontologie_tome_1/bentham_deontologie_t1.pdf)

- Bonjour, P. et Corvazier, F. (2003). *Repères déontologiques pour les acteurs sociaux*. Paris : Erès.
- Bonjour, P. (2017). *Introduction à la démarche éthique dans le travail social*. Paris : Érès.
- Bouquet, B. (2012). *Éthique et travail social, Une recherche du sens (2<sup>e</sup> édition)*. Paris : Dunod.
- Bourgeault, G. (2004). *Éthiques : dit et non-dit, contredit, interdit*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. Accès en ligne par Virtuose : <http://lien.uqam.ca/XDqahKg>
- Butler, J. (2007). *Le récit de soi*. Paris : Presses universitaires de France. (1<sup>e</sup> publication en 2003)
- Butler, J. (2014). *Qu'est-ce qu'une vie bonne ?* Paris : Payot. (1<sup>e</sup> publication en 2012)
- Caenepeel, D. et G. Jobin (2005). Discursivité et co-autorité en éthique clinique : regard critique sur le rôle et les fonctions de la délibération éthique en comité. *Journal International de Bioéthique*, 16(3), 105-133.
- Canto-Sperber, M. (2004) (dir). *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*. Paris : Quadrige/PUF.
- Congress, E. P. (2000). What Social Workers Should Know about Ethics: Understanding and Resolving Practice Dilemmas. *Advances in Social Work*, 1(1), 1-25.
- Decety, J. (2005). Une anatomie de l'empathie. *Psychologie et Neuropsychiatrie Cognitive*, 11(3), 16-25.
- Depenne, D. (2017). *Éthique et accompagnement en travail social*. Paris : ESF.
- Domenech, J. (1989). *L'éthique des Lumières*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.
- Doris, J. M. (1998). Persons, Situations, and Virtue Ethics. *Noûs*, 32(4), 504-530.
- Farmer, Y., Bouthillier, M.-È. et D. Roigt (Dir.) (2013). *La prise de décision en éthique clinique : perspectives micro, méso et macro*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Ferry, J.-M. (2009). L'éthique reconstructive comme éthique de la responsabilité politique. *Raison publique*, 10, 23-138.
- Fortin, P. (1995). *La morale, l'éthique, l'éthicologie*. Sainte-Foy : Presses de l'université du Québec. Accès en ligne par Virtuose : <http://lien.uqam.ca/ccVlxN2>
- Foucault, M. (2009). *Le courage de la vérité. Cours de 1984 au Collège de France*. Paris : EHESS, Seuil et Gallimard.
- Fustier, P. (2000). *Le lien d'accompagnement*. Paris : Dunod.
- Geremek, B. (1987). *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*. Paris : Gallimard. (1<sup>e</sup> publication en 1978)
- Godbout, J. T. et Caillé, A. (1992). *L'esprit du don*. Montréal-Paris : La Découverte.
- Gonin, A. et Tellier, B. (2018). Formation en éthique et délibération dans le champ du travail social.
- Revisiter « le cas de Claude » à partir de ses enjeux sociopolitiques. *Spirale : revue de recherches en éducation*, 61, 135–150.
- Gonin, A., Farmer, Y. et S. Jochems (2016). Transformations dans le champ du social et de la santé à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Une reconfiguration des questions éthiques ? *Nouvelles pratiques sociales*, 28(2), 27–37. (Introduction à un dossier thématique regroupant plusieurs articles touchant à l'éthique et au travail social, paru dans la revue *Nouvelles pratiques sociales*)
- Gonin, A. et E. Jouthe (2013). Éthique et travail social. Enjeux, concepts et aspects méthodologiques. Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Le travail social. Théories, méthodologies et pratiques* (pp. 69-88). Sainte-Foy : PUQ. Accès via Virtuose : <http://lien.uqam.ca/6e4Z9fB>

- Gonin, A., Grenier, J. et J.-A. Lapierre (2013). L'éthique du care comme cadre d'analyse critique et comme prospective dans le champ de la santé et des services sociaux. *Reflets : Revue d'intervention sociale et communautaire*, 19(2), 85-110.
- Habermas, J. (1991). *De l'éthique de la discussion*. Paris : Flammarion.
- Hansotte, M. (2013). *Mettre en œuvre les intelligences citoyennes*. Retrouvé de : <https://www.roclid.org/wp-content/uploads/2018/08/mettre-en-oeuvre-intelligences-citoyennes.pdf>, le 26 août 2019.
- Hochschild, A. R. (2003). Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale. *Travailler*, 9(1), 19-49.
- Kant, E. (1792). *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Retrouvé de : [http://classiques.ugac.ca/classiques/kant\\_emmanuel/fondements\\_meta\\_moeurs/fondements.html](http://classiques.ugac.ca/classiques/kant_emmanuel/fondements_meta_moeurs/fondements.html), le 12 janvier 2014.
- Karsz, S. (2004). *Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique*. Paris : Dunod.
- Lamoureux, H. (2003). *Éthique, travail social et action communautaire*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Laugier, S. (2001). Pourquoi des théories morales ? L'ordinaire contre la norme. *Cités*, 5, 93-112.
- Laugier, S. (2009). L'éthique comme politique de l'ordinaire. *Multitudes*, 37-38(3-4), 80-88.
- Legault, G. A. (1999). *Professionnalisme et délibération éthique : Manuel d'aide à la décision responsable*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. Accès en ligne par Virtuose : <http://lien.ugam.ca/AwyYUKm>
- Lonne, B. ; McDonald, C.; et Fox, T. (2004). Ethical Practice in the Contemporary Human Services. *Journal of Social Work*, 4(3), 345-367.
- Meagher, G. et Parton, N. (2004). Modernising Social Work and the Ethics of Care. *Social Work & Society*, 2(1), 10-27.
- Milgram, S. (1994). *La Soumission à l'autorité* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Calmann-Lévy. (1<sup>e</sup> publication en 1963)
- Mill, J. S. (1889). *L'utilitarisme*. Paris : Félix Alcan. (1<sup>e</sup> publication en 1871)
- Molewijk, B., Verkerk, M., Milius, H., Widdershoven, G. (2008). Implementing Moral Case Deliberation in a Psychiatric Hospital: Process and Outcome. *Medicine, Health Care and Philosophy*, 11, 43–56.
- Molinier, P. (2004). La haine et l'amour, la boîte noire du féminisme ? Une critique de l'éthique du dévouement. *Nouvelles Questions Féministes*, 23(3), 12-25.
- Morin, E. (2004). *Éthique. Méthode T.6*. Paris : Le Seuil.
- Nietzsche, F. (1900). *Généalogie de la morale*. Paris : Mercure de France. (1<sup>e</sup> publication en 1887). Accès en ligne : [https://fr.wikisource.org/wiki/La\\_G%C3%A9n%C3%A9alogie\\_de\\_la\\_morale](https://fr.wikisource.org/wiki/La_G%C3%A9n%C3%A9alogie_de_la_morale)
- Patenaude, J. (2002). Éthique et intervention sociale. Responsabilité et dilemmes éthiques. *Interventions*, 117, 66-77.
- Pullen-Sansfaçon, A. (2010). Virtue Ethics for Social Work: A New Pedagogy for Practical Reasoning. *Social Work Education*, 29(4), 402-415.
- Quinche, F. (2005). *La délibération éthique*. Paris : Kimé.
- Rawls, J. (1987). *Théorie de la justice*. Paris : Éditions du Seuil (1<sup>e</sup> publication en 1971).
- Reynaud, J.D. et Richebé, N. (2007). Règles, conventions et valeurs. Plaidoyer pour la normativité ordinaire. *Revue française de sociologie*, 48(1), 3-36.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Le Seuil.

Ricœur, P. (2004). Ethique. De la morale à l'éthique et aux éthiques. Dans M. Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale (4e éd., pp. 689-694)*. Paris : Presses Universitaires de France.

Tissot, D. (2015). L'universel et l'éthique du care en traduction. *Les ateliers de l'éthique*, 10(3), 122–148.

Tronto, J. C. (2010). Creating Caring Institutions: Politics, Plurality, and Purpose. *Ethics and Social Welfare*, 4(2), 158-171.

Veldhuis, C. B. (2001). The Trouble with Power. Dans E. Kaschak (dir.), *The Next Generation : Third Wave Feminist Psychotherapy* (p.37-56). Bringhampton : The Haworth Press.

Weidema, F.C., Abma, T. A., Widdershoven, G. A. M. et A. C. Molewijk (2011). Client Participation in Moral Case Deliberation: A Precarious Relational Balance. *HEC Forum*, 23, 207–224.

Weinberg, M. (2009). Moral Distress: A Missing but Relevant Concept for Ethics in Social Work. *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, 26(2), 139-151.